



Zone urbaine seulement
contrainte par un aléa ruissellement

LEGENDE :

Zonage réglementaire

- Zone bleue : zone urbanisée ou centre urbain exposé à des aléas modérés.
- Zone bleue clair : zone urbaine seulement soumise à un aléa ruissellement.
- Zone rouge : zone naturelle ou exposée à des aléas forts ou très forts.

- Limites communales
- Routes départementales ou nationales
- Limites de versant
- Cône de déjection
- Talus net
- Talus peu marqué
- Remblais d'infrastructure
- Remblais

0m 250m 500m